



Lancy Football Club
Ch. du Bac 13
1213 Petit-Lancy
022 785 20 12
secretariat@lancyfc.ch
www.lancyfc.ch
f lancyfc

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **DU LANCY FOOTBALL CLUB DU JEUDI 14 OCTOBRE 2021** **A LA BUVETTE DU STADE DE FLORIMONT**

M. Christophe Hayoz, Co-Président, ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de la saison 2020/2021, à 19h35. Celle-ci a été convoquée selon les statuts et est valable pour le Lancy FC, le Lancy-Florimont FC et le Lancy-Fraisiers FC.

Une présentation sous la forme d'un PowerPoint (par diapositives) est diffusée aux membres. Celle-ci permet d'avoir un fil conducteur sur le déroulement de cette AGO.

M. Christophe Hayoz salue les personnes présentes et notamment les autorités de la Ville de Lancy avec la présence de Mme Corinne Gachet, Conseillère Administrative et Maire de la Ville de Lancy et de M. Olivier Carnazzola, Chef du service des sports de la Ville de Lancy, les Présidents d'honneurs ainsi que les Membres d'honneurs.

M. Hayoz annonce que trois personnes se sont excusées ; MM. Bernard de Rovinelli, Fernando Bueno et Bruno Codeas.

A. Approbation du procès verbale de la dernière Assemblée Générale.

M. Hayoz informe que, comme indiqué sur la convocation, le PV de l'Assemblée Générale du 11 mars 2021, de même que l'ensemble des rapports pouvaient être consultés sur le site internet du club ou directement au secrétariat du club au stade de Florimont.

Il demande s'il y a une remarque concernant le PV 2019/2020.
Etant donné que ce n'est pas le cas, le PV est accepté à l'unanimité.

M. Hayoz donne la parole à Mme Corinne Gachet, Conseillère Administrative et Maire de la Ville de Lancy.

Mme Gachet se dit honorée de représenter les autorités de la Ville de Lancy et elle nous dit le plaisir qu'elle a lorsqu'elle assiste à un match car elle aime le jeu. Elle demande de ne pas lui tenir rigueur si elle est plus concernée par ce qui se passe sur le terrain qu'à la buvette.
Elle estime que ce que la commune investit dans le club en vaut largement la peine et est tout-à-fait consciente du problème que nous rencontrons avec le nombre sans cesse croissant de nos membres. Mme Gachet confirme qu'ils travaillent pour trouver des solutions à ce problème et que les autorités ont l'ambition de soutenir le club. Notre Maire félicite le comité et les entraîneurs pour le travail effectué au sein du Lancy FC et nous souhaite plein succès pour l'avenir.

M. Hayoz remercie Mme Corinne Gachet pour son discours et pour toutes ces années de collaboration.



Lancy Football Club
Ch. du Bac 13
1213 Petit-Lancy
022 785 20 12
secretariat@lancyfc.ch
www.lancyfc.ch
 lancyfc

B. Rapports

Les membres du comité donnent lecture des différents rapports de la saison 2020/2021.

- | | |
|--|-----------------|
| - Rapport des Co-Présidents | Didier Henriod |
| - Rapport de la commission Technique des Juniors | Nicolas Duchoud |
| - Rapport de la commission des Actifs | Didier Henriod |
| - Rapport de la commission des manifestations | Omar Khettabi |
| - Rapport de la commission juridique | Cécé Studer |

M. Henriod informe que les rapports ont été mis en ligne sur le site internet du club.

C. Rapport du chef des finances et des vérificateurs de comptes

M. Marco Di Palma donne lecture du rapport du trésorier. Il passe ensuite la parole à M. Stephan Wandfluh qui a révisé les comptes en compagnie de M. Bernard De Rovinelli, en date du 5 octobre 2021, au secrétariat du club en présence de M. Richard Chirenti et M. Marco Di Palma.

M. Wandfluh donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes et propose aux membres présents de donner décharge au Comité pour la gestion des comptes pour la saison 2020/2021.

D. Approbation des comptes et décharge aux membres du comité

M. Didier Henriod demande d'approuver tous les rapports pour la saison 2020/2021.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité et font partie intégrante de ce procès-verbal. La décharge est donnée aux membres du comité.

E. Adoption du Budget

M. Marco Di Palma, chef des finances du club, présente les chiffres du budget pour la saison 2021/2022. L'assemblée approuve à l'unanimité le budget présenté pour la saison 2021/2022.

F. Elections et démissions du Comité

M. Cécé Studer informe qu'il y a une démission au sein des membres du comité : M. Frédéric Hayoz. M. Studer le remercie pour son investissement et sa disponibilité au sein du Lancy FC durant ces dernières années. M. Studer indique que les deux Co-Présidents se représentent, ils sont réélus à l'unanimité.



Lancy Football Club
Ch. du Bac 13
1213 Petit-Lancy
022 785 20 12
secretariat@lancyfc.ch
www.lancyfc.ch
 lancyfc

Deux personnes se présentent comme nouveaux membres du comité :

M. Laurent Brun qui va s'occuper du matériel et de l'informatique et M. Abdul Carrupt qui va étoffer la commission juridique dont fait partie M. Studer. Ces deux nouveaux membres sont élus à l'unanimité.

Au niveau des vérificateurs des comptes, M. Stephan Wandfluh est remplacé par M. Jean-Pierre Bichsel qui officiera avec M. Bernard de Rovinelli pour cette nouvelle saison.

G. Propositions individuelles

M. Didier Henriod informe que nous n'avons reçu aucune proposition.

H. Divers

M. Didier Henriod remercie la commune pour la concrétisation du nouveau terrain synthétique des Fraisiers. M. Olivier Carnazzola, Chef du service des sports de la Ville de Lancy, prend la parole et confirme que le nouveau terrain est en fonction. En revanche, le projet du nouveau bâtiment est momentanément en suspens car ils doivent procéder à une modification de zone. Une consultation avec les riverains va être mise sur pied par la commune.

M. Didier Henriod demande ensuite si quelqu'un d'autre désire prendre la parole.

M. Roger Birrer s'étonne qu'il y ait beaucoup de fanions du Lancy un peu partout à Marignac et pas grand-chose à Florimont. M. Henriod signale que des efforts ont été faits mais il reconnaît qu'il faut fournir un effort sur l'identification du stade de Florimont et revoir la signalétique.

M. Roger Birrer demande si c'est volontaire d'avoir supprimé les anciens maillots qui étaient à Florimont. M. Henriod lui répond qu'ils ont été encadrés et ils seront répartis sur les deux sites. Une « ligne de vie » est également prévue à Marignac et à Florimont

M. Farminio Isabella demande au représentant de la commune si quelque chose est prévu pour avoir un peu d'ombre sur les gradins de Florimont car les parents se plaignent. M. Carnazzola répond par la négative.

M. Stevenson Beau Blanc s'étonne que le site du Club ne soit pas du tout à jour. M. Roger Dumont lui indique que le « chantier » est en cours et que cela devrait être réglé rapidement.

M. Ricardo Alves, entraîneur depuis 3 ans aux Fraisiers se sent abandonné car, selon lui, rien ne se passe aux Fraisiers. M. Hayoz reconnaît que c'était compliqué de donner une identité aux trois sites en même temps, il est conscient du problème et espère vraiment pouvoir y remédier avec le nouveau projet. M. Kamel Fella, responsable des Fraisiers qui a été engagé pour redonner de la vie au site n'est pas tout-à-fait d'accord avec le point de vue de Ricardo. Pour lui, il faut avoir un peu de patience, les améliorations sont en cours.



Lancy Football Club


Ch. du Bac 13

1213 Petit-Lancy

022 785 20 12

secretariat@lancyfc.ch

www.lancyfc.ch

 lancyfc

M. Patrick Tami, directeur technique juniors, nous indique que le fait d'avoir réouvert une école de football aux Fraisiers va amener du monde. Il a un message à faire passer à la commune : il y a beaucoup de déprédations sur le terrain ouvert au public, de sorte que cela devient dangereux lorsque nos équipes s'entraînent.

M. Daniel Garbani aimerait voir plus de matchs d'actifs le dimanche matin à Florimont. M. Henriod répond que nous essayons d'équilibrer entre les deux terrains. Pour information, M. Tami nous confirme qu'il y a 4 matchs de la 2^{ème} équipe prévus à Florimont et 7 à Marignac. M. Christophe Hayoz termine en rappelant que nous formons un seul club et que nous essayons de contenter un maximum de monde.

Il remercie une dernière fois l'ensemble des personnes présentes et lève l'AGO du Lancy FC à 21h04.

Les co-présidents :

Monsieur Didier Henriod

Monsieur Christophe Hayoz